



LA DIRECTRICE

Société Amicale pour la Bicyclette en
Normandie
A l'attention de Sabine
2 rue du Réservoir
76 000 Rouen

Ref : Votre lettre du 23 novembre 2008

Paris, le 12 Janvier 2009

Madame,

Je prends connaissance avec attention de vos souhaits d'amélioration de l'intermodalité entre le train et le vélo. Nous souhaitons comme vous développer ce service et faciliter le transport des vélos à bord des trains.

De nombreux trains Corail Intercités et tous les trains TER entre Paris-Le Havre acceptent le transport des vélos à bord sauf pendant la période de pointe le matin dans le sens Le Havre-Paris entre 7h et 8h30 ainsi qu'en période de pointe le soir dans le sens Paris-Le Havre de 17h à 20h.

Je vous conseille de regarder les horaires des trains sur internet (www.voyages-sncf.com) ou sur une fiche horaire. Les trains acceptant les vélos sont indiqués avec un pictogramme représentant un vélo.

Je vous informe que nous mettons en circulation à partir du 19 janvier un matériel neuf, TER 2N. Ce matériel est plus confortable, spacieux et climatisé. Il est doté d'un espace avec des crochets pour les vélos.

Par ailleurs, une étude est menée en partenariat avec la ville de Rouen pour implanter une borne vélo Cyclic à proximité de la gare ainsi que pour aménager un garage à vélo sécurisé au sein du parking de la gare.

Nous souhaitons comme vous œuvrer pour le développement durable et renforcer l'éco-mobilité. Je vous remercie de votre fidélité et en profite pour vous souhaiter tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Armelle Le HIRE RINGENBACH